

Charte des parents

➤ Disposition relative au respect dû aux agents de l'Etat

Le lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation, implique le respect des élèves et de leur famille à l'égard des enseignants et de l'ensemble des personnels de l'établissement scolaire.

Tout manquement constaté de la part d'un représentant légal, à cette obligation de respect, fera l'objet d'un rappel au respect de la loi par le chef d'établissement. En cas de difficultés persistantes, le chef d'établissement est en mesure de lui interdire l'accès à l'enceinte de l'établissement sur le fondement de l'article R421-12 du code de l'éducation, voire de procéder à un signalement ou à un dépôt de plainte auprès du procureur de la république

➤ Faire vivre la confiance entre les parents et l'équipe éducative

En tant que professionnels de l'éducation nationale, nous sommes là pour aider votre enfant à apprendre, grandir et réussir !

Il est nécessaire de nous accorder votre confiance, votre collaboration, et votre soutien.

➤ Comment communiquer ?

Toute communication des parents vers les enseignants se fait exclusivement via Pronote. Pour diffuser une information, les enseignants utiliseront Pronote, rubrique « information et sondage ».

La prise de RDV se fera par l'intermédiaire de Pronote.

➤ Comment aider votre enfant pour qu'il réussisse ?

- 1 Vérifier tous les soirs l'interface Pronote.
- 2 Consulter l'agenda très régulièrement.
- 3 S'assurer que les devoirs sont faits.
- 4 Aider ou accompagner son enfant, dans la mesure du possible, lors de la réalisation des devoirs.
- 5 Vérifier que le cartable est prêt pour le lendemain ; livres, cahiers, trousse complète, tenue d'EPS et carte de collégien.ne.
- 6 **En cas d'absence**, faire rattraper les cours avec le binôme et se mettre à jour avec Pronote, prévenir de l'absence au plus vite et la justifier obligatoirement par écrit via Pronote ou à défaut par mail.
- 7 Ne pas hésiter à prendre contact avec le professeur en cas de difficulté via Pronote.

➤ A qui je m'adresse ?



